

CAHIER DES CHARGES

**POUR UNE ACTION DE FORMATION A L'ATTENTION D'UN COLLECTIF
D'ADHERENTS**

2022

« Intégrer les collaborateurs et valoriser le rôle de tuteur »

Proposition à retourner impérativement par courrier électronique et un exemplaire papier à :

Elodie BOURREAU
Chargée de Projet Territoriaux

OPCO Santé Nouvelle-Aquitaine
Les Bureaux du Lac I
6 Rue Théodore Blanc
33520 BRUGES

elodie.bourreau@opco-sante.fr

05.56.00.28.60

Date limite de réception des offres : 05 Septembre 2022

Commanditaire et cadre de l'action

L'OPCO Santé est l'opérateur de compétences du **secteur privé de la santé**, et regroupe :

- **Le secteur sanitaire, médico-social et social privé à but non lucratif** : ce secteur rassemble 7 200 associations, fondations, congrégations qui emploient 785 000 salariés et accompagnent 108 000 travailleurs handicapés d'ESAT.
- **Le secteur des services de prévention et de santé au travail** : ce sont 240 services répartis nationalement qui emploient 17200 salariés.
- **Le secteur de l'Hospitalisation privée** qui rassemble les établissements privés de santé, soit 1000 cliniques et hôpitaux privés qui emploient 159 800 salariés. Ainsi que les acteurs privés français regroupant 2400 établissements (EHPAD, Résidences Services Seniors et de soins à domicile...) qui emploient 120 000 salariés.
- **Le secteur du thermalisme** qui rassemble 61 entreprises qui emploient 4700 salariés

Au total, l'OPCO Santé représente près de **11 000 entreprises et associations** qui emploient **plus d'un million de salariés**.

L'offre de services déployée en proximité vis à vis de ses adhérents, a pour ambition :

- D'anticiper les mutations du secteur et de proposer des solutions emploi formation innovantes pour y faire face
- Développer l'alternance comme voie d'accès aux métiers de la santé
- D'accompagner ses adhérents dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation
- Développer les compétences des professionnels de la santé au bénéfice des personnes accompagnées
- D'assurer un service de proximité permettant d'améliorer l'information et l'accès à la formation de leurs salariés
- D'appuyer de manière renforcée les TPE PME pour qu'elles s'emparent et/ou développent la formation de leurs salariés

Quelques chiffres clés de l'OPCO Santé Nouvelle-Aquitaine (2020) :

- 2759 Etablissements
- 123 459 salariés
- 11 000 travailleurs handicapés d'ESAT

Dans le cadre de l'accompagnement du projet de Démarche Emploi Compétences porté par un collectif d'adhérent sur le territoire de Cambo les Bains, nous portons la commande pour la réalisation d'action de formations mutualisées.

Contexte global de la démarche

Depuis 2021, 8 établissements de Soins de Suites et de Réadaptation (SSR) de Cambo les Bains se sont mobilisés, en partenariat avec l'OPCO Santé et la DDETS 64 autour d'une Démarche Emploi Compétences. Cette démarche territoriale permettra de provoquer au sein des établissements un travail collectif d'anticipation concernant leurs besoins en emplois, en compétences et en formation avec la mise en œuvre

d'une véritable gestion prévisionnelle des ressources humaines. La finalité est de proposer et mettre en œuvre des solutions d'amélioration pour le maintien et le développement de l'emploi durable du secteur à moyen et long terme. La démarche entend répondre et proposer des réponses aux problématiques de recrutement, développement des compétences et soutien des fonctions managériales.

Coordonnée autour de 3 axes, **les acteurs et partenaires impliqués ont validé un plan d'actions qui vise** une approche collective territoriale au service de l'attractivité du secteur et du développement des compétences. Il se structure **en 3 axes** :

- **axe 1 « Développer les compétences »**
- **axe 2 « Répondre aux défis de demain et aux évolutions du secteur de la santé »**
- **axe 3 « Développer des actions collaboratives à l'échelle d'un territoire »**

L'axe 1 « développer les compétences », s'adresse aux professionnels des structures et a pour objectif de les soutenir dans leur développement des compétences afin de favoriser l'amélioration de l'expérience patient. De manière très concrète la solution choisie par le collectif consiste en l'**élaboration d'un plan de développement des compétences mutualisé** entre les 8 établissements **sur des problématiques communes** et des **thématiques à traiter de manière collective**. Il permet la mise en place d'actions de professionnalisation.

Au regard de la multiplicité des acteurs impliqués, et de la richesse des champs d'actions l'ingénierie de formation se doit d'être adaptée, dépassant l'offre catalogue existante.

Attentes et problématiques

La question de l'attractivité et de la fidélisation des professionnels est primordiale et hautement stratégique dans un contexte de tensions RH aujourd'hui inégalé. Les établissements font face à des pénuries de personnel ; dans les Pyrénées Atlantiques, ce sont près de 79% des établissements qui expriment des difficultés de recrutement, notamment sur les métiers d'Aide-Soignant, Infirmiers et Agent de service de soin¹. Plus que jamais, l'intégration est un véritable enjeu pour l'établissement. Les professionnels évoluent dans un environnement exigeant quant à la qualité de service rendu aux patients, dans un contexte de raréfaction des profils qualifiés et d'un marché du travail dont la dynamique s'est largement inversée ces dernières années. En effet, les structures doivent développer leur attractivité pour attirer les professionnels soignants qui se font rares, renforcer leur processus d'intégration en personnalisant l'accueil de nouveaux entrants pour leur permettre de fidéliser les professionnels de demain. Dans ce contexte de tension, les établissements et les professionnels ne sont pas toujours prêts à accueillir des stagiaires ou de nouveaux collaborateurs or cela impactera directement l'image employeur et son attractivité à court et moyen terme. Le processus d'intégration est un véritable outil, d'autant qu'une mauvaise intégration

¹ Source : enquête sur les besoins en recrutement 2021 – OPCO Santé

occasionne un coût pour l'établissement et augmente le risque de départ au cours de la période d'essai².

Objectifs généraux

Cette formation permettra aux stagiaires de :

- Mieux appréhender l'importance de l'intégration d'un stagiaire ou d'une nouvelle recrue, en particulier dans un contexte de tension RH :
 - o Comprendre les nouveaux rapports de travail
 - o Communication entre générations
- Actualiser les connaissances autour de l'accueil, du recrutement et de l'intégration.
- Connaître les outils et méthodes pour intégrer de nouveaux collaborateurs
- Développer une méthodologie permettant de définir un processus d'intégration : check-list intégration / tutorat par métier
- Actualiser les connaissances sur les rôles et responsabilités d'un tuteur
- Appréhender le rôle de tuteur de terrain : les différents temps du suivi, adapter sa posture en fonction de l'autonomie, évaluation des compétences...

Public bénéficiaire

Cette action de formation s'adresse aux professionnels suivants issus des établissements participants et particulièrement toute personne susceptible d'accueillir et d'intégrer de nouveaux collaborateurs. Plus globalement, l'action s'adresse à l'ensemble des professionnels de terrain impliqués qui occupent une place centrale dans la réussite de l'intégration de nouveaux salariés et stagiaires.

Pré-requis

L'organisme de formation pourra indiquer si des pré-requis sont nécessaires pour cette action de formation.

Méthodes pédagogiques

Il appartient au prestataire de définir le contenu de formation et son organisation pédagogique. Cependant, le dispositif et les méthodes pédagogiques employés devront favoriser la participation des stagiaires et l'interactivité de la formation.

L'action devra se réaliser en présentiel.

² D'après le Livre blanc Workelo 2019 : 83% des entreprises ne s'estiment pas prêtes au moment d'accueillir une recrue, le coût d'une intégration ratée s'élève à 7000€ et 1 salarié sur 2 songe à quitter une entreprise au cours de sa période d'essai.

A l'issue de la formation, un outil méthodologique de type « kit d'intégration » adapté et applicable aux spécificités des SSR impliqués dans ce projet est attendu.

Durée

2 jours

Nombre de sessions/groupes

Potentiel de 3 groupes sur la base de 12 stagiaires par groupe en moyenne.

Calendrier de réalisation de l'action

La formation devra se réaliser à partir de novembre 2022 et pourra se déployer jusqu'en 2023.

L'organisme joindra à sa proposition un calendrier prévisionnel.

Les périodes de vacances scolaires seront à éviter.

Titre retenu pour l'action

L'organisme de formation est libre de proposer un titre d'action différent de celui mentionné plus haut si celui-ci lui paraît de nature à permettre une meilleure adéquation avec les objectifs de l'action.

Evaluation de l'action de formation

Une attention particulière est accordée à l'évaluation des actions de formation menées. Cette évaluation se situe à plusieurs niveaux :

- ✓ **Un bilan oral,**
- ✓ **Un questionnaire de satisfaction,** « à chaud » distribué à chaque participant. L'OPCO Santé peut mettre à disposition un questionnaire en ligne.
- ✓ **Une évaluation formative « à chaud »,** à l'initiative du formateur, dont l'objectif est de vérifier individuellement que les objectifs pédagogiques ont été atteints à l'issue de la formation.
- ✓ **Une évaluation formative « à froid » (4 mois),** afin de mesurer à moyen terme les effets de la formation auprès des établissements participants. Ce questionnaire sera adressé au stagiaire **et** au manager.
- ✓ **Un bilan pédagogique,** rédigé par le prestataire synthétisant les réponses apportées par les stagiaires lors du questionnaire de satisfaction « à chaud », en intégrant leurs principaux commentaires et ceux des formateurs.

Déroulement et organisation de la formation

Le prestataire :

- Convoquera les stagiaires selon les modalités et modèles de documents fournis par l'OPCO Santé.
- Etablira les feuilles d'émargement
- Aura en charge l'évaluation de la formation des stagiaires.
- Organisera le suivi logistique de la formation si nécessaire (location de salle, organisation des repas).

L'ensemble des actions seront déployées sur le territoire de Cambo les Bains, les établissements participants seront mis à contribution pour accueillir les groupes de formation afin de limiter les couts de location de salle et permettre l'échange inter-établissements.

Transmission des propositions de formation

Afin d'examiner votre projet dans les meilleures conditions, nous vous demandons de respecter la forme qui vous est proposée et de renseigner **uniquement** le document joint intitulé « Proposition de prestation ». Vous pouvez, si vous le souhaitez, l'enrichir de tout document qu'il vous semble utile de porter à notre connaissance.

Les propositions devront comporter les informations suivantes :

- Une proposition détaillée par demi-journée du contenu de formation en adéquation avec les objectifs évoqués ci dessus
- la durée totale de formation (en heures et en jours) et la durée par séquence de formation
- le rythme de la formation
- La démarche et les moyens pédagogiques préconisés
- Le dispositif d'évaluation prévu
- Le calendrier prévisionnel de déploiement
- L'identité, le profil et l'expérience de l'intervenant pressenti pour la réalisation de la formation (CV précis et détaillé)
- L'expérience et les références de l'organisme sur ce type d'intervention
- Les caractéristiques des supports pédagogiques
- Le nom et la qualité de la personne responsable du projet
- Le numéro de SIRET, le numéro de déclaration d'activité
- le nombre de participants (maximum)
- le coût de la formation (T.T.C.) : coût jour incluant tous les éléments (frais pédagogiques, éventuels frais d'hébergement et de déplacement,.....) et coût total pour la formation. Le prestataire indiquera la dégressivité qu'il compte pratiquer si plusieurs groupes sont organisés.
- l'organisme de formation devra préciser : ses références pour une action similaire (intitulé des actions, nom de l'établissement bénéficiaire, type de public bénéficiaire).
- L'organisme devra **être référencé Qualiopi**

Critères de sélection des candidatures

1. Qualité de la proposition de formation

- ✓ compréhension et restitution de la demande
- ✓ adéquation entre les objectifs du cahier des charges et les contenus proposés
- ✓ originalité et pertinence de l'organisation pédagogique (contenus, méthodes, « partir de situations « problème » portées par les stagiaires)
- ✓ pertinence des supports pédagogiques et d'évaluation

2. Moyens humains mis à disposition de la formation

- ✓ expérience et qualification des formateurs pressentis par rapport au sujet traité

3. Prix de la prestation

4. Références de l'organisme dans le secteur d'activité ou dans le domaine de l'action

Informations complémentaires

Toutes précisions et informations complémentaires peuvent être demandées à **Elodie BOURREAU**, pilote du projet, au nom du groupe de travail d'adhérents intégré dans la démarche qui a défini la commande.

Date limite de réponse : 05 septembre 2022